



# PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenue le mardi 18 juin 2019, à 16 h 30,  
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

---

## Présences :

### Parents :

- Mélanie Deschênes
- Nancy Falardeau
- Anaïs Fortin-Tremblay
- Bianca Lavoie
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Caroline Tremblay

### Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

### Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

### Représentants des élèves :

Arrivée : 17 h 04

- Arianne Barry-Boivin
- Julien Rondeau, président

### Assistant à la rencontre :

- Jean-François Giroux, directeur

### Enseignants :

- Claudine Brassard
- Lise Lapointe
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Esther Villeneuve

---

## 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Steve Therrien à 16 h 35.

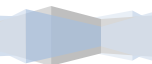
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT** que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 18 juin 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

CÉ 18-19-069



**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par madame Nancy Falardeau et résolu :

**QUE** soit adopté l'ordre du jour avec la modification suivante :

Déplacer le point 4.3 (Gala sportif et vie étudiante) au point 18.5 (Direction) ;

Ajout du point 16 : Contribution financière des parents (amendement), décalant ainsi les points suivants.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **3. Adoption du procès-verbal du 21 mai 2019**

CÉ 18-19-070

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Steve Therrien.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Caroline Tremblay et résolu :

**QUE** le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 mai 2019 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **4. Suivi au procès-verbal de la séance du 16 avril 2019**

#### **4.1. Achat de chaises pour la cafétéria (point 4.1)**

La Commission scolaire proposera à même son budget un plan pour la réfection de la cafétéria. Les profits enregistrés à la cafétéria serviront à l'achat d'un comptoir à salade réfrigérant, de deux écrans d'affichage, du remplacement et de l'achat de matériel de cuisine.

#### **4.2. 5 km du Plateau (point 15.2)**

On estime à 50 % la participation des élèves à cette activité. L'équipe-école devra se pencher sur la pertinence de conserver cette formule. Afin d'augmenter la participation des élèves, il est recommandé de rendre obligatoire cette activité pour les élèves des concentrations sportives, d'en évaluer la participation et d'éviter de la tenir un vendredi après-midi.

### **5. Représentants des élèves**

Aucun sujet.

### **6. Parole au public**

Aucun public.



## 7. Répartition du budget du conseil d'établissement

CÉ 18-19-071

Budget total : 1451 \$  
Coût du souper du CÉ : 570 \$  
Gala de l'Excellence : 300 \$  
Conseil étudiant : 431\$  
Autre : 150 \$

**IL EST PROPOSÉ** par madame Bianca Lavoie et résolu ;

**QUE SOIT APPROUVÉE** la répartition du montant restant du budget du conseil d'établissement comme proposé.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

## 8. Budget annuel de l'école (adoption)

CÉ 18-19-072

Madame Marianne Tremblay, gestionnaire administrative d'établissement, présente la prévision budgétaire de l'École secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2019-2020. Le budget de base total s'élève à 171 701,59 \$ et celui provenant des mesures particulières à 554 622,00 \$.

**CONSIDÉRANT** l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, qui donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par Madame Tremblay et de le soumettre à l'approbation de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que la proposition qui est faite par madame Tremblay est basée sur la prévision d'inscriptions pour la prochaine année scolaire et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

**CONSIDÉRANT** les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Lise Lapointe, il est résolu;

**D'ADOPTER** le projet de répartition budgétaire de l'École secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2019-2020 tel que proposé par Madame Tremblay, gestionnaire administrative d'établissement, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 9. Coûts d'inscription aux différents programmes de concentrations 2019-2020 (approbation)

CÉ 18-19-073

Madame Marianne Tremblay, gestionnaire administrative d'établissement, présente les prévisions des coûts d'inscription 2019-2020 pour les différentes concentrations. Le coût variera en fonction du nombre d'élèves inscrits et la modification sera apportée en début d'année, le cas échéant.

La direction informe les membres du départ de l'entraîneuse de cheerleading et de la problématique associée à son remplacement. Une ressource provenant d'une agence spécialisée devra être engagée pour offrir à nouveau cette discipline aux élèves. De ce fait, le coût d'inscription sera plus élevé.

Voici les coûts prévisionnels 2019-2020:

Soccer : 140 \$ ;

Volleyball : 155 \$ ;

Cheerleading : 425 \$ ;

Ski-golf : 625 \$ ;

Hockey : 475 \$ ;

**CONSIDÉRANT** la Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées;

**CONSIDÉRANT** que ces contributions sont justifiées, raisonnables et établies en fonction d'une analyse des coûts réels ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Josée Lapointe, il est résolu;

**D'APPROUVER** les coûts d'inscription des différents programmes de concentrations pour l'année 2019-2020.

**DE MANDATER** la direction de l'école d'informer clairement les parents, dès que possible et avant la rentrée scolaire, du montant total des frais qui leur seront demandés pour la concentration cheerleading ;

**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ.**

#### 10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (approbation)

CÉ 18-19-074

Les membres ont reçu préalablement ce document par courriel. La direction fait un survol de celui-ci en mettant l'accent sur les modifications apportées.

Un membre souligne que « l'ignorance intentionnelle », soit l'exclusion sociale d'une personne, n'est pas traitée dans le document. La direction apportera ce sujet au comité intimid'action.

**CONSIDÉRANT** les impératifs de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (LIP art. 75.1);

**CONSIDÉRANT** que la Loi oblige les établissements d'enseignement public à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence;



**CONSIDÉRANT** que la direction d'école a proposé un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui tient compte des exigences prévues dans la Loi;

**CONSIDÉRANT** les commentaires et propositions des membres sur le contenu de ce document ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Claudine Brassard, il est résolu **À L'UNANIMITÉ**:

**D'APPROUVER** le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2019-2020 de l'École secondaire du Plateau, tel que proposé, dont une copie sera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe) ;

**DE MANDATER** la direction de rapporter les propositions des membres au comité intimid'action ;

**DE MANDATER** la direction de rendre accessible ce document sur le site Internet de l'école et par envoi courriel à tous les parents (LIP art. 75.1) ;

#### **11. Politique de sorties et de voyages 2019-2020 (approbation)**

CÉ 18-19-075

La direction dépose la politique de sorties et de voyages pour l'année scolaire 2019-2020, document reçu préalablement par les membres par courrier électronique. Aucune modification n'a été apportée à la version antérieure.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Éric Maltais, d'approuver la politique de sortie et de voyage 2019-2020.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **12. Activité d'intégration pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire au Camp Le Manoir (approbation)**

CÉ 18-19-076

La direction fera une demande de subvention auprès de la commission scolaire pour les sorties culturelles afin de rendre cette activité gratuite ou d'en diminuer le coût. Les membres sont en accord pour qu'un seuil maximal de 10 \$ demandé aux parents soit respecté. Il est demandé que la contribution parentale soit intégrée à la facture scolaire dès le début de l'année.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Arianne Barry-Boivin ;

**D'APPROUVER** la sortie d'intégration pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire au Camp Le Manoir en respectant le seuil de 10 \$ en contribution parentale ;

**DE MANDATER** la direction pour qu'une demande de subvention soit déposée à la commission scolaire par le programme de sorties scolaires;

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**



### 13. Sorties scolaires 2019-2020 en milieu culturel et scientifique (approbation)

CÉ 18-19-077

La direction fait la mention des différentes demandes de projets de sorties scolaires en milieu culturel et scientifique déposées à la commission scolaire pour l'année scolaire 2019-2020. Les frais pour ces sorties seront assumés par les budgets de la commission scolaire dédiés pour ce volet.

Les projets déposés sont la visite de l'Astroblème de Charlevoix, la visite à l'Aquarium de Québec, une sortie Explo-nature, l'école de la mer.

**IL EST PROPOSÉ** par et résolu ;

**QUE SOIENT APPROUVÉS** les projets de sorties scolaires 2019-2020 en milieu culturel et scientifique.

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.**

### 14. Voyage à Toronto 2020 (approbation)

CÉ 18-19-078

Quand : du 15 au 18 mai 2020

Qui : 48 élèves de 1<sup>re</sup> secondaire

Responsables : Julie Thibeault

Accompagnateurs : Vicky Tremblay et Éric Maltais (1 personne à déterminer)

Coût : Environ 350 \$ par élève

Financement : Vente de chocolat et autres à approuver ultérieurement

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Steve Therrien de procéder au vote ;

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 2

**APPROUVÉ À LA MAJORITÉ.**

### 15. Rapport annuel de la présidence 2019-2020 (adoption)

CÉ 18-19-079

Ce document a été acheminé préalablement à tous les membres par courrier électronique. La direction et le président font une brève présentation dudit rapport. Ce dernier sera acheminé à tous les parents par courriel et déposé sur le site Internet de l'école. Il sera également acheminé à la Commission scolaire (LIP art. 82).

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Isabelle Tremblay d'adopter le rapport de la présidence 2018-2019 comme présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**



## 16. Contribution financière des parents (amendement)

CÉ 18-19-080

**CONSIDÉRANT** le règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;

**CONSIDÉRANT** les modalités relatives aux activités faisant appel à la participation d'une personne qui ne fait pas partie du personnel de la Commission scolaire et s'apparentant aux activités se déroulant en dehors des lieux de l'établissement d'enseignement ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Steve Therrien d'augmenter le seuil maximal de la contribution financière des parents de 5 \$ par élève, passant de 140 \$ à 145 \$, montant permettant de tenir une activité respectant les modalités précédemment mentionnées ;

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 0

L'amendement de la contribution financière des parents pour l'année scolaire 2019-2020 comme proposé est approuvé **À LA MAJORITÉ**.

## 17. Présidence

Aucun sujet.

## 18. Direction

### 18.1. Liste des fournitures scolaires 2019-2020

La direction informe les membres que le cadenas peut désormais être ajouté à liste de fournitures scolaires.

### 18.2. Motions de félicitations

Le conseil des commissaires a émis trois motions de félicitations pour des projets touchant notre école :

Philippe Tremblay et Julien Rondeau pour leur prestation à Secondaire en spectacle à Limoilou ;

Sofia Tremblay, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur ;

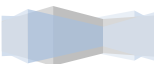
Le Projet Kenya, récipiendaire de 2 prix à l'échelle nationale à Forces AVENIR.

### 18.3. Politique pour une génération sans tabac

La direction explique la raison d'être de cette nouvelle politique et en fait une brève description. Elle fera l'objet d'approbation lors du premier conseil d'établissement 2019 - 2020.

### 18.4. Assemblée générale des parents (10 septembre 2019)

L'assemblée générale annuelle des parents se tiendra le 10 septembre 2019.



**18.5. Gala sportif et vie étudiante**

Tenu le 29 mai dernier, cet événement fut très apprécié par les élèves.

**19. Comité de parents**

Aucun sujet.

**20. Personnel enseignant**

Aucun sujet.

**21. Personnel de soutien**

Aucun sujet.

**22. Personnel professionnel**

Aucun sujet.

**23. Sujets à traiter lors d'une prochaine séance**

Aucun sujet.

**24. Levée de la séance à 18 h 25**

CÉ 18-19-081

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par monsieur Julien Rondeau, et résolu :

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

---

Steve Therrien  
Président

---

Jean-François Giroux  
Directeur

